

État du droit et quint et autres droits reçus au nom de la couronne, en raison des mutation et vente de seigneurie dans le Bas-Canada, depuis le 18 décembre 1844 jusqu'au 17 décembre 1854, les deux jours inclus, ainsi que des droits qui sont devenus dits à la couronne et qui n'ont pas encore été reçus.

Droits de quintes et autres droits reçus.		Droits de quintes devenus dits et non reçus.	
En 1845.....	£3476	3	10
“ 1846.....	165	14	8
“ 1847.....	2	3	0
“ 1848.....	506	13	4
“ 1849.....	474	16	8
“ 1850.....	919	17	4
“ 1851.....	0	0	0
“ 1852.....	324	2	4
“ 1853.....	0	0	0
“ 1854.....	0	0	0
	Ct. : £5871	11	2

En 1845 Th. Hart, écuyer, Bruyères.....	£300	0	0	
“ 1846 J. Frazer, écr., Contrecoeur... £800 }				
“ 1846 M. Richer, Grosbois.....	165	0	0	
En 1850.....		490	0	0

NOTE.—L'état des droits dits et non reçus est nécessairement imparfait, vu qu'on ne saurait les connaître si les titres ne sont exhibés au bureau et si les mutation et considération ne sont constatées à d'autres sources.

(Signé) F. W. PRIMROSE.

Bureau de l'inspecteur-général
 Du domaine de la reine,
 Québec, 5 septembre 1855.